

Saint-Moritz restera sans casino : un trou dans le marché suisse jusqu'en 2028



Vincent Reynaert

Publié le 19 novembre 2025 . Lecture estimée : 3 min



Le Conseil fédéral ne réattribuera pas tout de suite la concession de Saint-Moritz. Après la fermeture économique du casino au printemps et le retrait de sa concession cet été, le dossier est renvoyé à 2028. Une pause qui laisse un vide dans le Sud des Grisons et interroge sur l'équilibre du marché terrestre suisse.

Le casino de Saint-Moritz n'était jamais un poids lourd du marché suisse. Les chiffres en disent long : un PBJ de 3,6 millions de francs suisses en 2024 (environ 3,8 millions d'euros), soit une baisse de 5,5 pour cent par rapport à 2023, le plaçant avant-dernier parmi les casinos terrestres du pays. Quand l'établissement a fermé fin avril 2025 pour raisons économiques, la suite paraissait déjà écrite. La Commission Fédérale des Maisons de Jeu (CFMJ) a officialisé la fin de l'aventure en retirant la concession en août.

Ce qui était moins acquis, c'est la temporalité choisie pour décider de l'avenir de cette concession. Réuni le 19 novembre 2025, le Conseil fédéral a opté pour la patience. Plutôt que de rouvrir immédiatement un appel à candidatures, il demande à la [CFMJ](#) d'intégrer ce cas dans sa grande évaluation du paysage suisse des casinos, prévue pour septembre 2028. Autrement dit, aucune maison de jeu ne s'installera dans le Sud des Grisons avant plusieurs années.

C'est une décision qui s'explique assez simplement quand on regarde le marché tel qu'il est. Avec un établissement qui tournait déjà difficilement, dans une zone touristique aux saisons très marquées et un environnement concurrentiel qui n'a rien d'évident, la relance immédiate n'aurait sans doute attiré que peu de prétendants. La comparaison avec Schaffhouse n'est pas anodine : là aussi, en 2023, le seul candidat s'était retiré avant la fin de la procédure, laissant le Conseil fédéral sans solution.



Les salles de jeux du Casino de Saint-Moritz ne vont pas retrouver de joueurs avant 2028 voir 2029 et une éventuelle nouvelle concession de jeu délivrée par la CFMJ.

En filigrane, on retrouve une logique que les opérateurs connaissent bien. Avant de distribuer ou redéfinir une concession, Berne veut une vision complète de son marché. Les usages changent, le digital capte une part croissante de l'attention et les casinos de montagne ou de petite zone de chalandise jouent souvent une survie en équilibre. Dans ce contexte, la question n'est pas seulement de rouvrir une procédure, mais de savoir si une maison de jeu peut réellement trouver un modèle durable dans cette partie des Grisons.

Reste que cette mise en pause crée un vide réel. Sur le territoire, bien sûr, où un casino fait partie de ces infrastructures qui donnent un peu d'activité et un peu de vie, surtout hors saison. Mais aussi dans la cartographie globale du marché suisse, qui perd une pièce et se retrouve avec deux zones vacantes en même temps. Le silence du Conseil fédéral n'est pas un renoncement mais un signal : avant de relancer un projet, il veut comprendre comment tout le système évolue.

2028 sera un moment charnière. D'ici là, les opérateurs qui suivent la région auront le temps d'observer, de recalculer leur potentiel et de voir si Saint-Moritz peut retrouver une place, ou si le marché suisse se dirige vers une rationalisation assumée de ses zones de jeu.